

**ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE
DE LA DECLINAISON REGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS
POUR LA MOULE PERLIERE (*MARGARITIFERA MARGARITIFERA*)
BILAN 2018**



ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE
DE LA DECLINAISON REGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS
POUR LA MOULE PERLIERE (*MARGARITIFERA MARGARITIFERA*)
BILAN 2018



Préservez ensemble les espaces naturels d'Auvergne.

Siège : Moulin de la Croûte
rue Léon Versepuy 63200 RIOM
Tél. : 04 73 63 18 27 - Fax : 04 73 64 04 73
Antenne Haute-Loire : Le Bourg 43230 CHAVANAC-LAFAYETTE
Tél. : 04 71 74 62 21
Antenne Cantal : 8 rue des écoles 15170 NEUSSARGUES
Tél. : 04 71 20 77 20

Membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels, reseau-cen.org

Animateur régional : Samuel ESNOUF

Avec le suivi de :



Pierre TABOURIN
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Service de l'Eau, de l'Hydroélectricité et de la Nature
Pôle Politiques de la Nature
7 rue Léo Lagrange
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Rappel de la mission d'animation de la déclinaison régionale du PNA

Vue son expérience acquise depuis 2014 sur l'animation de ce PNA en Auvergne-Rhône-Alpes, le CEN Auvergne a proposé à la DREAL de poursuivre cette mission d'animation de la déclinaison régionale du PNA sur la période 2018-2020.

A l'échelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, il s'agit de poursuivre l'appui à l'émergence de projets en faveur de cette espèce, d'apporter une expertise aux services de l'Etat pour la prise en compte de l'espèce dans les projets d'aménagements qui pourraient l'impacter, de favoriser la mise à disposition des données d'observation pour une meilleure prise en compte, et d'animer et de coordonner le travail d'expertise en lien avec les acteurs impliqués sur cette espèce et la DREAL, et plus globalement les services de l'Etat.

La DREAL a retenu la proposition du CEN Auvergne pour cette animation régionale du PNA Moule perlière sur la période 2018-2020.

Pour 2018, cette mission a été mise en œuvre dès confirmation de la mission confiée par la DREAL, soit à partir de mai 2018.

Cette mission s'est poursuivie jusqu'en janvier 2019, avec la tenue d'un COPIL du PRA et la rédaction du présent bilan d'exécution.

- **Contenu de la mission :**

sous actions	2018	2019	2020
1 – Mise en place et organisation du COPIL	x		X
2 - Appui aux projets émergents ou en continuité d'actions antérieures	X	X	X
3 - Renseigner le tableau de suivi des projets d'actions PNA	X	X	X
4 - Apporter une expertise pour la prise en compte des PNA dans les instructions de projets	X	X	X
5 - Proposer et animer des groupes de travail techniques		X	X
6 - Participer aux réunions du réseau régional des animateurs de PNA	X	X	X
7 - Contribuer ponctuellement aux travaux nationaux de révision du PNA		X	X
8 - Mettre à disposition de la DREAL les productions, outils et publications de la déclinaison du PNA	X	X	X
9 - Mettre à disposition des données géographiques utiles à la prise en compte de l'espèce	X	X	X
Frais de mission	X	X	X

Par la suite, cette mission sera poursuivie sur les mêmes bases de contenu pour les années 2019 et 2020.

Bilan de la mission mise en œuvre en 2018

- **1 - Mise en place et organisation du COPIL :**

L'animateur régional a organisé la réunion de COPIL de ce PRA Moule, en lien avec DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, le 15 janvier 2019 à Lempdes-sur-Allagnon en Haute-Loire.

Cette réunion a permis de faire le bilan complet de l'animation et des actions du PRA mises en œuvre depuis la dernière réunion de ce COPIL datant du 12 janvier 2017.

23 représentants des structures régionales ou locales ont participé à ce COPIL (*voir photo de couverture*).

La présentation et le compte-rendu de ce COPIL figurent en Annexes ci-après.

- **2 - Appui aux projets émergents ou en continuité d'actions antérieures**

Dans le cadre de l'animation 2018, l'animateur a suivi la mise en œuvre des actions engagées dans la région en faveur de cette espèce, et notamment la poursuite des programmes favorables à l'espèce, essentiellement des actions d'animation du réseau Natura 2000 ou de contrats territoriaux en cours de mise en œuvre.

Les animateurs de contrats territoriaux (5 en cours prenant en compte la Moule perlière) et les animateurs de sites Natura 2000 (6 en œuvre avec prise en compte particulière de l'espèce) sollicitent régulièrement l'animateur régional du PRA pour participer ou contribuer aux réflexions ou réunions spécifiques à la problématique Moule perlière.

Etant donné les moyens mobilisables (quelques jours de temps de travail), l'animateur répond au mieux à ces demandes en fonction des disponibilités et des connaissances des acteurs locaux sur l'espèce. Les documents de travail préalables aux réunions font l'objet de compléments ou remarques si nécessaire et l'animateur participe à différentes réunions dans la mesure du possible.

Il n'est toutefois pas possible de participer à toutes les réunions concernant ces démarches (*à titre d'exemple, 16 comités de pilotage du CT Ance du Nord depuis 2016*), ce qui doit être bien expliqué aux interlocuteurs concernés.

Dans le cadre de cette action, le CEN a poursuivi sa contribution auprès du SICALA pour l'aménagement et la restauration de l'ouvrage et du bief du Pont de Mars sur le Lignon, en participant à la réunion de concertation du 03 avril 2018 sur place. Celle-ci a permis de redéfinir des pistes pour l'aménagement de cet ouvrage. La complexité administrative de ce projet d'aménagement n'a pas permis qu'il soit mis en œuvre concrètement jusqu'à présent.

Toujours dans le cadre de cette action, le CEN a contribué au mieux à l'engagement de l'animation du site Natura 2000 « *Section à moules perlières de la Truyère* » à la demande de la DDT du Cantal. Le CEN a ainsi transmis à la DDT les données recueillies dans le cadre des prospections et recherches réalisées sur ce secteur en 2017 et a présenté ces données, leur importance et l'intérêt de préserver cette espèce et cette rivière lors du Comité de pilotage du site Natura 2000 qui a eu lieu le 03 juillet 2018 à Val d'Arcomie dans le Cantal. Cette réunion a permis de confirmer aux élus et acteurs locaux l'importance de la population de moules perlières présente dans cette rivière de la Truyère. St-Flour Communauté s'est portée candidate pour engager l'étude de ce site Natura et de son périmètre, et pour initier la rédaction du DOCOB.

A la demande de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le CEN a contribué aux « *Journées techniques : Gestion des cours d'eau en faveur de la biodiversité* » organisée le 21 novembre 2018 à Cahors où il a présenté la biologie de la Moule perlière et les préconisations de gestion des cours d'eau en sa faveur à l'échelle du bassin Adour-Garonne. Une bonne soixantaine de personnes ont assisté à cette journée technique.



- **3 - Renseigner le tableau de suivi des projets d'actions PNA**

A la demande de la DREAL, le CEN a renseigné le tableau global de suivi des projets d'actions recueillis pour l'ensemble de PNA de la région.

Aucune action nouvelle n'a été engagée pour le PNA Moule perlière en 2018.

- **4 - Apporter une expertise pour la prise en compte des PNA dans les instructions de projets**

En juin 2018, le CEN a été informé d'un projet de travaux pour le passage d'une canalisation d'adduction d'eau potable en travers de la Virlange sur la commune d'Esplantas en Haute-Loire. Des prospections et recherches ayant été menées par le CEN sur cette rivière en 2015-2016, le CEN connaissait bien cette rivière et la répartition des moules dans celle-ci. L'animateur a donc pris contact avec le Service Départemental de l'Agence Française pour la Biodiversité pour apporter les informations disponibles sur la présence de la Moule perlière sur le tronçon de rivière concerné par ces travaux.

Au final, un agent de l'AFB de Haute-Loire connaissant bien l'espèce a été chargé de mener une prospection préalable aux travaux (*aucune moule perlière n'était présente sur la section des travaux*) et a suivi leur réalisation au plus près pour limiter leurs incidences (mise en suspension de sédiments fins).

Ce sont les relations établies avec les acteurs locaux depuis des années dans le cadre de l'animation du PRA qui ont fait remonter l'information de ce projet de travaux jusqu'à l'animateur et qui ont permis la transmission et le partage des données récentes disponibles pour une meilleure prise en compte de l'espèce dans ce projet, qui a ainsi été réalisé sans destruction de l'espèce ou de ses habitats.

- **5 - Proposer et animer des groupes de travail techniques**

La mise en place de groupes de travail spécifiques n'était pas prévue en 2018.

Cette action sera mise en œuvre en 2019 à travers la mobilisation d'un groupe d'experts de la Moule perlière pour appuyer les orientations proposées par l'animateur sur les principales actions à mettre en œuvre pour tenter de préserver au mieux l'espèce à l'échelle de la Région, voire du Massif central.

- **6 - Participer aux réunions du réseau régional des animateurs de PNA**

L'animateur a participé à la réunion du réseau régional des animateurs de PRA organisée par la DREAL le 24 janvier 2019, en visio-conférence sur différents sites (Lyon et Clermont-Ferrand).

Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur les missions d'animation des PNA en Région et d'échanger avec la DREAL pour ajuster au mieux les missions aux besoins des différents PNA.

- **7 - Contribuer ponctuellement aux travaux nationaux de révision du PNA**

Bien qu'il n'y ait pas actuellement d'animation nationale du PNA Moule perlière, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) ont engagé une évaluation de ce PNA pour en proposer d'éventuelles suites.

Dans ce cadre, le CEN a eu différents échanges directs avec le Chargé de mission de ce PNA au Ministère. Une réunion des animateurs des déclinaisons régionales du PNA devrait avoir lieu à l'initiative du Ministère en début 2019 pour faire le point sur ce PNA et ses suites. Le CEN participera à cette réunion.

- **8 - Mettre à disposition de la DREAL les productions, outils et publications de la déclinaison du PNA**

En début de mission d'animation 2018, le CEN a transmis à la DREAL l'ensemble des documents produits dans le cadre du PRA Moule perlière (rapports d'exécution de l'animation du PRA ou bilans des actions spécifiques du PRA).

De son côté, le CEN rassemble l'ensemble des documents, rapports et études, concernant la Moule perlière ses habitats produits par les acteurs locaux dans le cadre des animations des contrats territoriaux ou des sites Natura 2000 où l'espèce est présente.

- **9 - Mettre à disposition des données géographiques utiles à la prise en compte de l'espèce**

Dans le cadre de cette action, le CEN a mis à disposition l'ensemble des données sollicitées par certains acteurs locaux :

- pour la Truyère, toutes les données recueillies dans le cadre du PRA en 2017 par le CEN ont été transmises à la DDT du Cantal et à St-Flour Communauté pour intégrer le bilan des données naturalistes et des enjeux de conservation de ce site et de ses éventuelles futures extensions ;
- pour l'Ance du Nord, toutes les données historiques (G. COCHET) et récentes (prospections sur l'Arzon, CEN Auvergne en 2017), ont été transmises au Parc Naturel Régional Livradois-Forez qui a engagé en 2018 l'animation du site Natura 2000 FR8302040 « Rivières à Moules perlières de l'Ance du Nord et de l'Arzon », en particulier à travers la mise en place d'une étude de ces populations (S. VRIGNAUD, PNRLF, novembre 2018, ci-contre).



Par ailleurs, les échanges avec les acteurs locaux sur les données disponibles ont été poursuivis. Certains acteurs transmettent régulièrement à l'animateur des données ponctuelles ou parfois plus « concentrées » au gré des observations. En 2017-2018, différentes observations de moules perlières ou d'indices de présence de l'espèce (coquilles, recherches de glochidies sur les branchies de truites) ont été rassemblées par le SMAT Haut-Allier sur la Seuge et le Pontajou en Margeride. Ce faisceau d'observations a conduit le CEN à proposer des inventaires complémentaires sur ces rivières de Margeride. Ils seront menés dès 2019 sur trois rivières (Pontajou, Seuge et Virlange) dans le cadre des études préalables à un futur Contrat Territorial Haut-Allier, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Département de la Haute-Loire.

L'ensemble des données d'observations de cette espèce est compilé dans des couches SIG centralisées à l'échelle régionale. Ces données sont ensuite régulièrement transmises à la DREAL, puis retransmises aux DDT dans le cadre des actions en faveur des continuités écologiques des cours d'eau.

Une réflexion a été engagée par le CEN pour pouvoir mettre à disposition les données Moule perlière, soit via le futur « Pôle Invertébrés » soutenu par la DREAL et la Région, soit via DATARA, portail de diffusion des données publiques en Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette mise à disposition devrait se concrétiser en 2019.



Annexes

- **Présentation du Comité de pilotage du PRA Moule perlière en Auvergne-Rhône-Alpes du 15 janvier 2019 à Lempdes-sur-Allagnon (43)**

- **Compte-rendu du Comité de pilotage du PRA Moule perlière en Auvergne-Rhône-Alpes du 15/01/2019**



Plan National d'Actions Moule perlière

Auvergne- Rhône-Alpes



COPIE PRA Moule Auvergne-Rhône-Alpes
Lempdes-sur-Allagnon, 15 janvier 2017

Préfecture pour l'Avenir

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne



COPIL PRA Moule perlière Auvergne-Rhône-Alpes

ORDRE DU JOUR

- Informations sur la mise en œuvre des PNA en Auvergne-Rhône-Alpes et actualités nationales des PNA (DREAL)
- Bilan de l'animation du PRA Moule perlière en 2017 et 2018 (CEN)
 - ↳ informations générales et transmission de données
 - ↳ contribution à l'animation site Natura 2000 Truyère (St-Flour Co.)
 - ↳ synthèse des recherches sur l'Ance (S. Vignaud pour PNRLF, CCALF)
- Bilan des actions spécifiques du PRA mises en œuvre en 2016-2018
 - ↳ synthèse des prospections menées AEAG et AELB (CEN)
 - ↳ Cellule d'expertise ouvrages (CEN)
 - ↳ Retour sur le déplacement d'individus sur le Barbanan (03)
- Animation du PRA en 2019 : actions à poursuivre, actions à discuter
- Projet collaboratif Moule perlière en Massif central

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne



Informations sur la mise en œuvre des PNA en Auvergne-Rhône-Alpes et actualités nationales des PNA (DREAL)

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne



Présentation de la démarche PNA : quelques rappels

- Les **Plans Nationaux d'actions (PNA)** sont des outils mis en place par le ministère en charge de l'écologie depuis les années 90 (codifiés dans L. 411-3 code de l'env.).
- Espèces concernées : espèces menacées pour lesquelles des **actions spécifiques, notamment volontaires**, sont nécessaires pour restaurer les populations et leurs habitats, en complément de la réglementation (L.411-1 code de l'env.).
- Objectif : **assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des espèces les plus menacées**

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne



Présentation de la démarche PNA : quelques rappels

- outil de **mobilisation des différents acteurs** concernés (institutionnels, académiques, socio-économiques et associatifs)
- **stratégie de moyen ou long terme (5 à 10 ans)**, qui vise à :
 - organiser un suivi cohérent des populations de l'espèce ou des espèces concernées ;
 - mettre en œuvre des actions coordonnées favorables à la restauration de l'espèce ou ses habitats ;
 - informer les acteurs concernés et le public ;
 - faciliter l'intégration de la protection de l'espèce dans les activités humaines et dans les politiques publiques.
- Un PNA peut être renouvelé après évaluation.

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne



Présentation de la démarche PNA : les espèces concernées

- Actuellement, **74 PNA** (15 flore, 59 faune, plus de 200 espèces concernées) sont en cours au niveau national (en projet, en rédaction, en validation, en mise en œuvre, en évaluation)
- **Loi biodiversité (2016)** : espèces endémiques menacées d'extinction devant faire l'objet d'un PNA d'ici 2020 (+ 120 espèces, surtout O-Mer)
- **En Auvergne-Rhône-Alpes** : une vingtaine de PNA + plans locaux lancés sur plusieurs espèces à enjeux sur le territoire régional
- La DREAL AURA coordonne **3 PNA au niveau national** : Apron du Rhône, Papillons diurnes patrimoniaux et Cistude d'Europe.

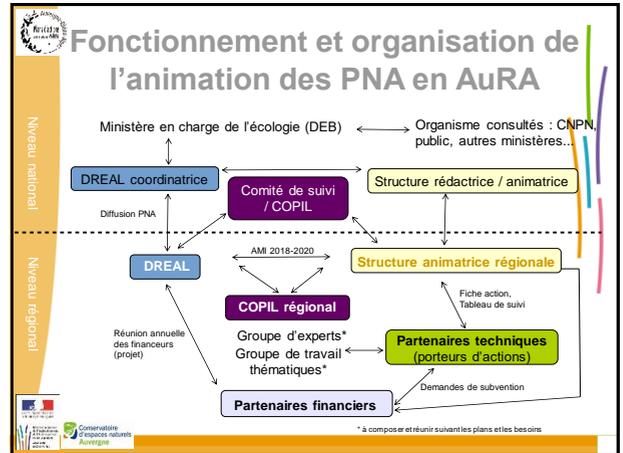


- La DREAL anime également le plan d'action Loup.

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Présentation de la démarche PNA : les espèces concernées en AuRA

- Flore :** Liparis de Loesel, Typha minima, Messicoles, Flûteau nageant, PBAC (plan local)
- Mammifères :** Chirotères, Loutre
- Amphibiens-Reptiles :** Sonneur à ventre jaune, Cistude, Lézard ocellé
- Insectes :** Odonates, Papillons diurnes patrimoniaux, Pollinisateurs
- Oiseaux :** Aigle de Bonelli, Grand Tétrás, Gypaète barbu, Vautour moine, Vautour percnoptère, Vautour fauve, Pies-grièches, Milan royal, Busards (plan local), Tétrás-lyre (plan local)
- Poissons :** Apron du Rhône
- Mollusques :** Moules perlières



Actualités nationales PNA Moules

- PNA Grande Mulette (*Margaritifera auricularia*) 2012-2017 :**
 - animation nationale DREAL ex-Centre + Université de Tours
 - bilan du PNA présenté au CNPN le 18/12/2018
- PNA Mulette perlière (*Margaritifera margaritifera*) 2012-2017 :**
 - animation nationale DREAL ex-Centre
 - réunion à venir début 2019 (MTES) des animateurs régionaux + DREALs pour valoriser les actions régionales menées et produire un bilan à présenter au CNPN
 - Fiches diagnostic UMS Patrinat sur 4 espèces en cours de rédaction (support pour MTES pour actions publiques dont PNA)
 - => en cours de réflexion : suites à donner aux 2 PNA, conserver un PNA / espèce, autres espèces à intégrer (*Unio crassus*, *Unio mancus*), coordination nationale ?

Fonctionnement et organisation de l'animation des PNA en AuRA

- Lancement AMI 2107 en AuRA, avec comme production coordonnée par CEN Auvergne :**
 - répartition de l'espèce ou du groupe d'espèces (cartographie-SIG),
 - analyse des enjeux et menaces dans la région,
 - analyse du réseau des acteurs concernés,
 - tableau de suivi des actions conduites en faveur de l'espèce ces 3 dernières années
 - priorités d'actions à porter à l'échelle AURA
 - actions conduites ou en projet en faveur de l'espèce en 2017
 - => valorisation lors du séminaire régional PNA (novembre 2017), notamment via l'élaboration de 3 posters

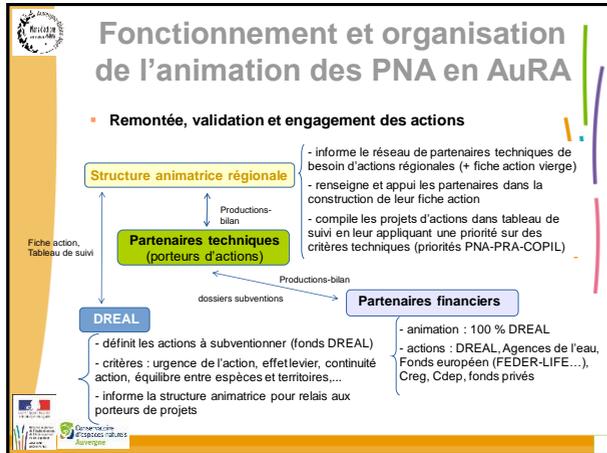
Fonctionnement et organisation de l'animation des PNA en AuRA

- AMI 2018-2020 des PNA concernés en AuRA (subventions 100 % DREAL) :**
 - regroupement d'espèces / AMI: insectes (odonates, papillons), milan/busard/pies-grièches, flore Massif central + flore massif alpin, vautours moine et percnoptère
 - résultats : réponses et animateurs subventionnés (parfois en co-portage) pour les 11 AMI lancés (Moule CEN Auvergne retenu)
- Subventions DREAL réservés au soutien d'actions prioritaires** (levier co-financements), à partir du printemps 2018, sur la base d'un tableau trimestriel des besoins remontés via l'animateur
- + une enveloppe pour aider au montage d'un 1 projet structurant / an (~20 000 euros)**

Fonctionnement et organisation de l'animation des PNA en AuRA

Missions d'animation de l'AMI 2018-2020 :

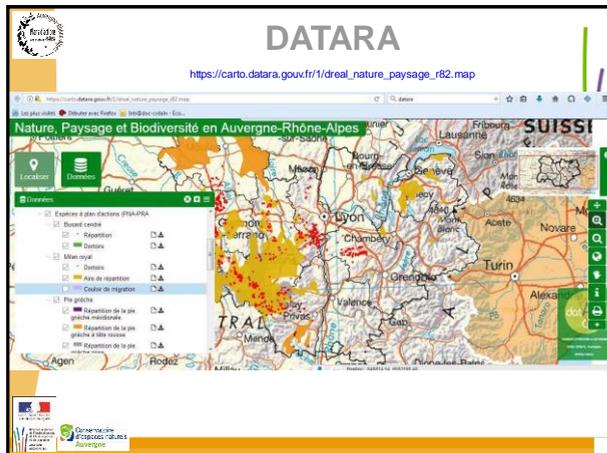
- comité de pilotage
- appui aux partenaires techniques porteurs d'actions
- tableau de suivi (besoins de subventions et actions réalisées)
- expertise et des outils aux services instructeurs
- groupes de travail techniques
- réseau régional des animateurs de plans
- travaux nationaux
- versement sur internet des productions, outils, guides, publications...
- mise à disposition des données géographiques



Site internet DREAL-PNA

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/plans-nationaux-x-d-actions-pna-et-declinaisons-r4299.html>

- Éléments disponibles actuellement :**
 - présentation de l'outil PNA + tableau PNA en cours (DEB)
 - fichiers posters (demande en ligne pour fichiers ou prêt exposition)
 - actualités : bilan séminaire nov. 2017, AMI 2017 et productions, AMI 2018-2020
 - tableur des espèces concernées en AURA + correspondants DREAL et structures animatrices + renvoi vers sites existants
- Actualisation et enrichissement 2018-2019 :**
 - actualisation et fusion des ex-pages Rhône-Alpes et Auvergne
 - mise en ligne productions techniques : référentiels, guides, outils...
 - tableurs projets en cours + **calendrier des commissions de programmation des co-financeurs**, des appels à projets
 - lien vers DATARA (couches SIG aires de répartition)



Animation de la déclinaison régionale du PNA Moule en Auvergne-Rhône-Alpes

Animation du PRA Moule en Auvergne-Rhône-Alpes

QUELQUES RAPPELS DES ACTIONS MENÉES EN 2017 :
DERNIER COPIL LE 12/01/17

- **Organisation de journées d'échanges Mp à Riom (63)**
- Action financée par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- Participation de 22 personnes : 2/3 du réseau d'acteurs régionaux et 1/3 du réseau national d'animateurs de programmes sur la Mp
- ↳ mise à disposition des présentations de ces journées d'échanges et de tous les documents recueillis depuis sur : <https://drive.google.com/open?id=0B8hknCokzN93QWlINjZPSjNFwIU>

Animation du PRA Moule en Auvergne-Rhône-Alpes

QUELQUES RAPPELS DES ACTIONS MENÉES EN 2017 :

- **Bilan et analyse des priorités d'actions pour la Mp en AuRA**
- Synthèse des actions conduites en faveur de la Mp à l'échelle de la région réalisée via un poster de l'exposition « Espèces menacées » dans le cadre du séminaire organisé à Lyon le 14 novembre 2017 par la DREAL
- ↳ mise à disposition par la DREAL si besoin
- **Poursuite des contacts avec les autres animateurs régionaux et porteurs de programmes spécifiques**
- Demande de la DREAL Midi-Pyrénées pour participer aux « rencontre Naïades Midi-Pyrénées » du 09/11/17 et présenter la mise en œuvre de la déclinaison régionale du PNA en AuRA

Animation du PRA Moule en Auvergne-Rhône-Alpes

BILAN DES ACTIONS MENÉES EN 2018 :

- Poursuite des contacts avec les autres animateurs régionaux et porteurs de programmes spécifiques
- Demande d'intervention de l'AEAG pour contribuer aux « Journées techniques : Gestion des cours d'eau en faveur de la biodiversité » du 21/11/18 à Cahors
- ↳ Présentation des préconisations de gestion en faveur de la Mp à l'échelle Adour-Garonne




Jeux vidéo ludiques : Gestion des cours d'eau en faveur de la biodiversité

21 novembre 2018 à Cahors

Programme des Journées de l'Environnement

Logo: Organisation Départementale des Espaces Naturels Auvergne

Animation du PRA Moule en Auvergne-Rhône-Alpes

BILAN DES ACTIONS MENÉES EN 2018 :

- Poursuite de la centralisation des données Mp (PNA et hors PNA) disponibles
- recueil des données Moule perlière acquises dans le PNA, Natura 2000... et actualisation régulière de la répartition régionale
- diffusion de la couche SIG au besoin : DREAL, ONEMA, DDTs...
- ↳ souhait de mise à disposition via le futur « **Pôle Invertébrés** »

↳ exemple : recueil de nouvelles données récentes sur la Seuge et le Pontajou qui vont conduire à des compléments de prospections pour préciser la répartition de l'espèce sur les cours d'eau de la Margeride en Haute-Loire

↳ réalisation 2019 dans le cadre des études préalables au CT Haut-Allier, en partenariat avec EPL et SMAT HA



Logo: Organisation Départementale des Espaces Naturels Auvergne

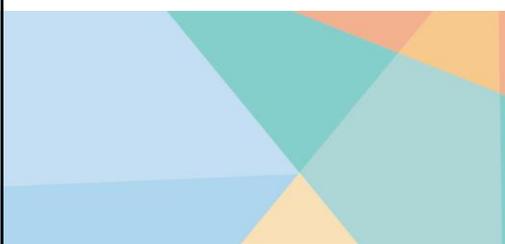
Animation du PRA Moule en Auvergne-Rhône-Alpes

BILAN DES ACTIONS MENÉES EN 2018 :

- Participation, contribution aux démarches Natura 2000, Contrats Territoriaux
- difficulté à être présent à tous les COPIL N2000 ou réunions sur le sujet Mp
 - ↳ MAIS, en fonction besoins, transmission « systématique » des données ou informations disponibles, historiques ou récentes
- Contribution/participation à différents projets ou réunions, par ex :
 - ↳ Lignon : suites des réflexions sur la restauration du bief du Pont de Mars menée par le SICALA (réunion du 03/04/18)
 - ↳ Truyère : transmission des données recueillies via actions du PRA pour justifier la mise en place du site Natura 2000 Truyère et son futur périmètre
 - ↳ Intervention d'Anthony CAPRIO de St-Flour Communauté
 - ↳ Ance du Nord/Arzon : transmission des données historiques disponibles pour réalisation d'un dénombrement des populations de Mp des 2 cours d'eau en 2018
 - ↳ Intervention de Sylvain VRIGNAUD, malacologue



Logo: Organisation Départementale des Espaces Naturels Auvergne



« Section à moules perlières de la Truyère »
Site Natura 2000

15 janvier 2019

Logo: Saint-flour COMMUNAUTÉ

Logo: LE PAYSAN

Logo: EUROPE S'ENGAGE



Présentation du site Natura 2000

Service Environnement

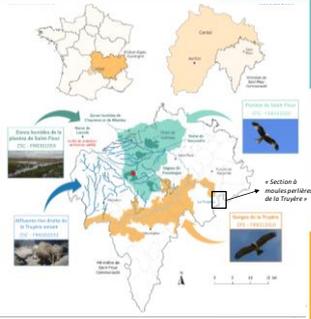
Le site Natura 2000

Site régional (Auvergne) redécoupé en plusieurs sites :

Le tronçon sur la Truyère a été renommé « **Section à moules perlières de la Truyère** » et a gardé le N° FR8301094

7 km de cours d'eau

- Portage Etat (DDT 15) ;
- Concerne le lit de la Truyère sur les communes de Val d'Arcomie et de Chaliers ;
- Statut de site Natura 2000 : « SIC » (Site d'Importance Communautaire) ;
- Pas de document d'objectifs.



Service Environnement

●●● Le site Natura 200

Site régional (Auvergne) redécoupé en plusieurs sites :

Le tronçon sur la Truyère a été renommé « *Section à moules perlières de la Truyère* » et a gardé le N° FR8301094

7 km de cours d'eau

- Portage Etat (DDT 15) ;
- Concerne le lit de la Truyère sur les communes de Val d'Arcomie et de Chaliers ;
- Statut de site Natura 2000 : « SIC » (Site d'Importance Communautaire) ;
- Pas de document d'objectifs.



Service Environnement

25



Données d'inventaires

Service Environnement

●●● Données d'inventaires

Prospections ponctuelles par G. COCHET dans les années 1990-2000 :

présence de la moule perlière du Terran (limite aval), jusqu'à la limite du Cantal (limite amont), soit 4,5 km de Truyère en limite Cantal/Lozère. Estimation de « plusieurs milliers d'individus sur plusieurs dizaines de kilomètres ».

Prospections effectuées par le CEN Auvergne en 2017 dans le cadre du PNA Moule perlière Auvergne-Rhône-Alpes sur 8 kms de la Truyère de Chaulhac en Lozère à Chaliers et Val d'Arcomie dans le Cantal.

→ Les résultats montrent que la Truyère est un cours d'eau majeur pour la moule perlière.

Service Environnement

27

●●● Données sur le site Natura 2000

Prospections du CEN Auvergne en 2017 :

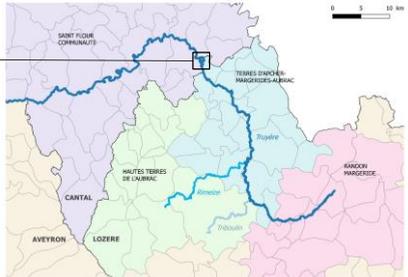
- Observation de 4700 moules perlières vivantes sur 23 points échantillonnés
- estimation par extrapolation comprise entre 6 300 à 29 000 individus.
- Un seul individu jeune observé.
- peu de preuve de reproduction récente.
- Mortalité faible.
- 3 points de concentrations observés comprenant 211, 1230 et 1670 individus vivants.
- Dysfonctionnements rencontrés tout au long du parcours : eutrophisation, ensablement et dépôts de limons assez importants.



Service Environnement

28

●●● Données sur le site Natura 2000



Service Environnement

0 5 10 km

●●● Données sur la Truyère en Lozère

Données de prospection de l'AFB 48 de 2010 à 2014 :

- Présence sur la Truyère, la Rimeizenc et le Triboulin.
- Absence sur le Rimeizenc, le Fau, le Rivayre, La Limagnole, La Mèzère et la Gardelle.



Service Environnement

30

Données sur la Truyère en Lozère

La Truyère de Fontans à Albareste-Marie :

- Données AFB 48 de 2013
- Prospection complète
- Population de moules présente sur 40 kms de cours d'eau
- 154 individus comptabilisés sur 23 stations de 150m²
- Estimation de la population par extrapolation : **26 100 individus**

→ Population importante



Service Environnement

31

Données sur la Truyère en Lozère

La Rimeize (affluent de la Truyère)

- Données AFB 48 de 2013
- Prospection complète
- Population de moules présente sur 27 kms de cours d'eau, des sujets de tailles importantes mais également moyenne
- Estimation de la population par extrapolation : **80 000 individus**

→ Population très importante



Service Environnement

32

Données sur la Truyère en Lozère

Le Triboulin (affluent de la Truyère) :

- Données AFB 48 de 2010 avec prospection complète
- Population constituée d'individus isolés sur 11 kms de cours d'eau (dont 3 secteurs à plus forte concentration)
- 67 individus comptés sur 5,5kms
- 1 individu juvénile a été observé

→ Population moins importante



Service Environnement

33

Bilan des prospections

Les résultats des prospections récentes montrent que la Truyère abrite encore une importante population avec une estimation d'environ 100 000 individus.

La Truyère est un des 4-5 cours d'eau majeur pour la moule perlière en France.

Fort responsabilité du site Natura 2000 dans la sauvegarde de l'espèce et justification d'une extension sur l'amont.



Service Environnement

34

Étapes à venir



Service Environnement

Étapes à venir sur le site Natura 2000

- Présentations aux élus lozériens de la possibilité d'extension de l'étude avant rédaction du DOCOB pour un éventuel agrandissement du périmètre du site à l'échelle de la Truyère et de ses affluents.

Rédaction du DOCOB :

- recueil bibliographique, compléments d'inventaire, définition du périmètre communes par communes, présentation aux élus du périmètre, rédaction des fiches actions, approbation du DOCOB, cartographie des habitats, ...

= travail réparti sur 2019-2020

Vers la structuration d'un site Natura 2000 inter-département et inter-région ?

Un début de réflexion pour la structuration de l'axe Truyère et pour une vision à l'échelle des bassins versants.

Service Environnement

36



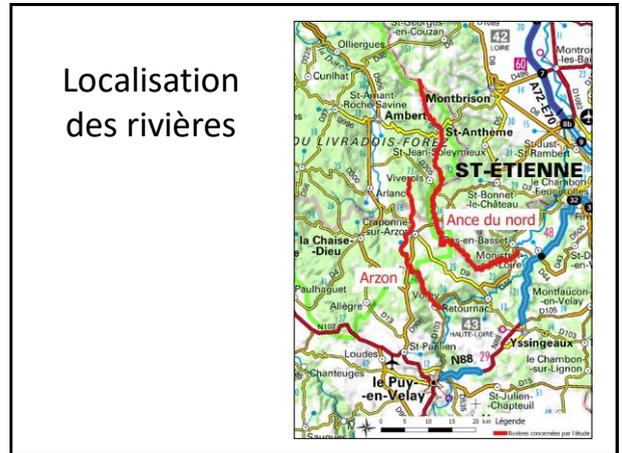





Dénombrement de la population de mulettes perlières de l'Ance du nord et de l'Arzon

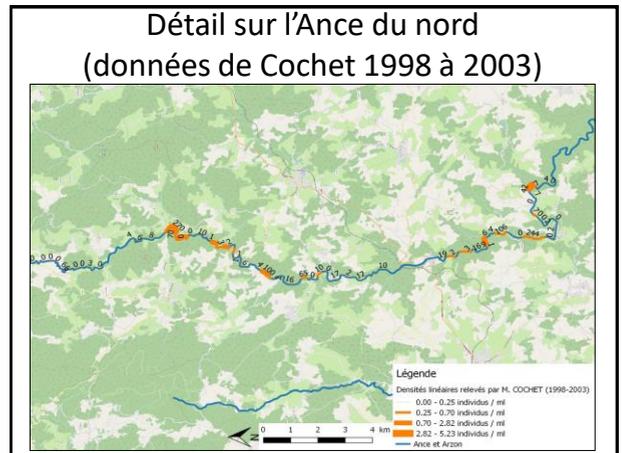
(Sylvain Vrignaud –malacologue)

Sylvain VRIGNAUD – 7, Clos Joseph Laurent – 03000 Neuvy
vrignaud.sylvain@free.fr - 06-52-87-80-10



Rappel du contexte

- Derniers inventaires : 1998-2001, 6 500 individus sur l'Ance du Nord, avec 1800 individus sur le canal du moulin de l'Ancette (Cochet entre 1998 et 2003)
- Effectifs parmi les plus élevés de France avec preuves de reproduction
- 522 individus sur l'Arzon en 2016
- Derniers comptages réalisés dans le cadre du Contrat Territorial Ance du Nord (8 stations) : des **résultats alarmants** -> **diminution d'1 à 2/3 des effectifs**



Protocole

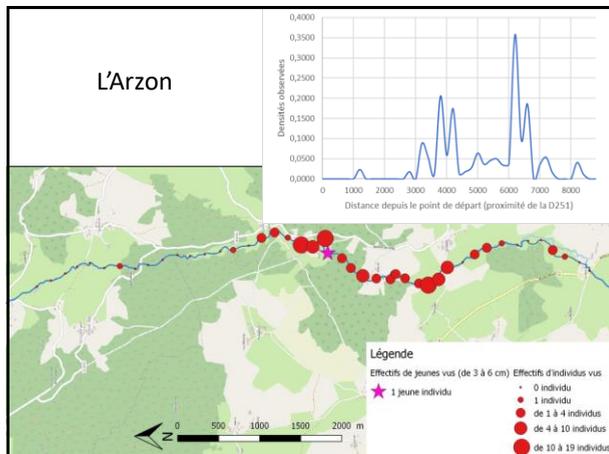
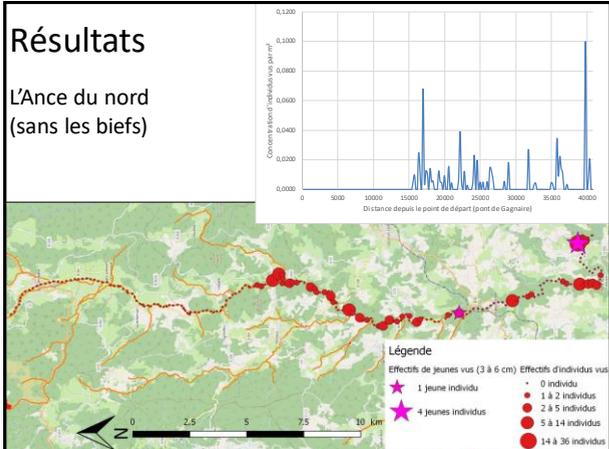
- Dénombrement par tronçons à intervalles réguliers et extrapolation entre les tronçons : tronçons de 20 m tous les 200 m (10 % de la zone d'étude)
- Comptage et classement par taille des individus (0-3 cm; 3-6 cm; >6 cm)
- Recherche des juvéniles par tamisage (6 tamisages par tronçons)
- Mesures des coquilles vides et état de dégradation (détermination de la période de mortalité)
- Pas de prospections sur les stations suivies dans le cadre du CT Ance

Pression d'observation

- 49 600 km x 2 parcours (soit environ 100 km) en waders
- 2 paires de waders, 2 remplissages, 6 ampoules et 1 coup de soleil

	Arzon	Ance	TOTAL
Nombre de tronçons	45	203	248
Surface moyenne (m ²)	63	205	179,23
Surface totale	2 835	41 615	44 450

- Surface totale 10,635 fois le stade de France (le terrain de foot!)
- 1386 tamisages de 25 * 25 cm soit 87 m² tamisés



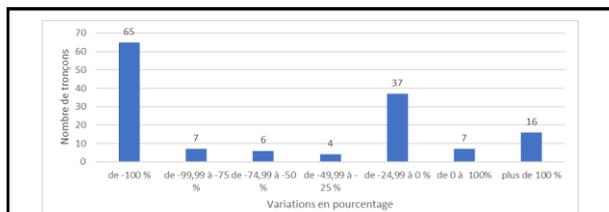
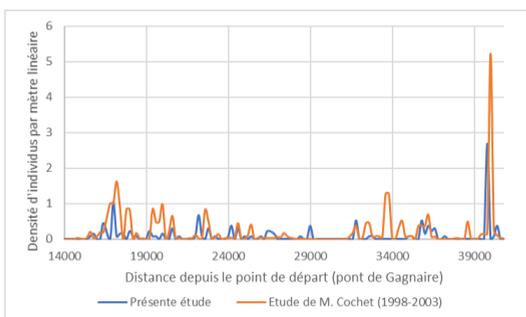
Des chiffres !

	Ance du nord	Arzon
Nombre de tronçons échantillonnés	201	45
Nombre d'individus observés	160	111
Nombre de tronçons avec la présence de la mulette perlière	45	25
Proportion de tronçons avec la présence de la mulette perlière	22,39 %	55,56 %
Densité moyenne par mètre carré sur les tronçons avec la présence de mulettes perlières	0,0146	0,0703
Densité moyenne par mètre linéaire sur les tronçons avec la présence de mulettes perlières	0,1778	0,2220
Nombre moyen d'individus par tronçon avec la présence de mulettes perlières	3,56	4,44
Nombre maximal d'individus	36	19
Densité maximale d'individus par mètre carré	0,1000	0,3585

Encore des chiffres !

	Ance du nord	Arzon
Estimation des effectifs sur la rivière en prenant en compte le taux de détection	2 140 (1 438 – 3 185)	1 632 (1 009 – 2 639)
Dont estimation des effectifs sur la rivière en prenant en compte le taux de détection dans le site natura 2000	1 176 (752 – 1 839)	1 632 (1 009 – 2 639)
Effectifs estimés dans les biefs en prenant en compte le taux de détection	Ancette (VRIGNAUD 2018) Ponttempeyrat (ESNOUF, 2018)	1 478 Minimum 6 Aucun bief concerné
Dont effectifs observés dans les biefs dans le site natura 2000	Ponttempeyrat (ESNOUF, 2018)	Minimum 1 Aucun bief concerné
Effectif total estimé (rivière + bief et en prenant en compte le taux de détection)	3 624 (2 922 – 4 669)	1 632 (1 009 – 2 639)
Dont en natura 2000	1 177 (753 – 1 840)	1 632 (1 009 – 2 639)
% en natura 2000	32,48 %	100 %

En comparant avec les données de G. Cochet (de 1998 à 2003)



	Données de Gilbert COCHET de 1998 à 2003 (données non publiées) – effectifs observés	Présente étude – effectifs estimés (prenant en compte le taux de détection)
Rivière	4 888	1 346 (861 – 2 104)
Biefs	Ancette 1382 Mistoux 200 Chapelle 14	1478 0 (selon Esnouf 2018) 0 (selon Esnouf 2018)
TOTAL	6 484	2 824 (2 339 – 3 582)

Les effectifs ont été divisés par 2,3 en environ 18 ans, soit une baisse de l'ordre de 56 % au minimum sur l'ensemble du secteur étudié

La suite...

- Des cas de divagations de bovins dans la rivière (peu, mais parfois très mal localisés, notamment sur l'Arzon)
- Un colmatage généralisé
- Une incision marquée
- Caractérisation des habitats et parallèle avec les variations d'effectifs observés par Gilbert Cochet
- Puis analyse des résultats à l'échelle des bassins versants

Bilan des actions spécifiques du PRA Moule perlière en Auvergne-Rhône-Alpes

Actions mises en œuvre en 2017-2018

Action : 2 AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

4 Départements auvergnats concernés



Actualiser les données de stations de Moule perlière sur l'ensemble de la région

- ↳ Réactualisation des données pour évaluer le besoin ou non d'actions de préservation (Virilange, Truyère, Arzon, Sioulet...)
- ↳ Contrôle de stations anciennes, peut-être disparues : Dore, Semaine,...
- ↳ Prospections sur certains affluents favorables : Chavanon... 12/15 cours d'eau concernés, en accord avec collectivités locales concernées (SMAT, SMADC...)
- ↳ Rappel : action réalisée en 2015-2016 en Haute-Loire

↳ Mise en œuvre sur toute la région avec financements :



Actions mises en œuvre en 2017-2018

Action : 2 AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

Territoire Adour-Garonne :

- Action achevée en 2018
- **1. Truyère** : 4 700 Mp sur 8 km ⇒ **population majeure à l'échelle nationale**
- **2. Bès** : pas d'obs. de Mp ; donnée locale à confirmer sur un affluent dans le Cantal
- **3. Chavanon** : prospection d'affluents en RG dans le Puy-de-Dôme ⇒ pas d'obs. de Mp
- **Bassin de la Maronne** :
 - ↳ 4. Etze : confirmation de la station découverte en 2008 par ONEMA ; linéaire occupé restreint ; population faible et isolée, à mieux évaluer
 - ↳ 5. Bedaine : recherche par ADNe pour actualiser la présence de Mp, ou non (ONEMA 2015)



Actions mises en œuvre en 2017-2018

Action : 2 AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

Territoire Loire-Bretagne :

- Action en cours
- **1. Sioulet** : espèce encore présente mais probable forte rétraction du linéaire occupé ⇒ population faible et isolée, à mieux évaluer
- **2. Barbenan** : espèce encore présente (sources : FDPPMA 03, CEN, AFB...) ⇒ population faible et isolée
- **3. Semaine/Durolle** : prospection de stations anciennes ⇒ pas d'obs. de Mp
- **Reste à prospecter des stations « anciennes »** :
 - ↳ Dore dans le Puy-de-Dôme
 - ↳ Andan et Arnon dans l'Allier



Actions mises en œuvre en 2016-2018

Action : 3 CELLULE D'EXPERTISE OUVRAGES ET MOULE PERLIÈRE

PRISE EN COMPTE DE LA MOULE PERLIÈRE DANS LA RESTAURATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES DES COURS D'EAU D'Auvergne-Rhône-ALPES



- Action 2016-2017
- 6 Départements concernés
- **14 ouvrages « prévus »**
- Action définie avec la DREAL, avec financements :



↳ 40^{ème} cours d'eau à Mp en Auvergne-Rhône-Alpes

CELLULE D'EXPERTISE OUVRAGES ET MOULE PERLIÈRE : EN QUOI CELA CONSISTE ?

- Problématique d'articulation des réglementations « espèce protégée et habitats » et « restauration de la continuité » sur les cours d'eau à Mp
- Répondre aux acteurs locaux sur des cas de populations de Mp installées ou potentielles dans des ouvrages destinés à être effacés ou aménagés pour répondre à la réglementation « continuité écologique des cours d'eau »
- Nombreux exemples connus dans toute la région



Le « problème » se pose quand l'ouvrage n'a plus d'usage ou que le propriétaire renonce à son droit d'eau.
La solution « logique » serait donc l'effacement alors que des moules perlières sont présentes dans l'ouvrage ou à proximité immédiate.

Objectifs de la Cellule :

- Vérifier au moins la présence ou non de moules perlières autour/dans les ouvrages, avant travaux
- Proposer au cas par cas le meilleur compromis entre la réglementation « continuité écologique » et la réglementation « espèce protégée Mp + préservation de ses habitats » avec **solutions adaptées au contexte**
- Prise en charge de l'expertise des ouvrages, sur sollicitation des Directions Départementales des Territoires, responsables de la mise en conformité des ouvrages

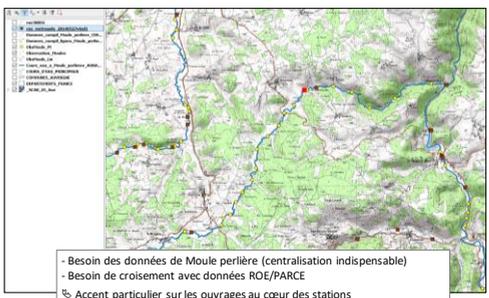
CELLULE D'EXPERTISE OUVRAGES ET MOULE PERLIÈRE :

- Deux phases dans ce travail :
 - Phase 1 : Identification des ouvrages :** travail réalisé par la DREAL/CEN en lien avec les DDT sur les ouvrages concernés par leur Plan d'Action pour la Restauration de la Continuité Écologique (PARCE) avec croisement des données actualisées de Moule perlière (CEN)
 - Listes et cartes des ouvrages concernés disponibles par cours d'eau à Moule et par départements

Code	Identifiant	Code DDT	Commune	Date d'ouverture
01000001	01000001	01000	01000	01000
01000002	01000002	01000	01000	01000
01000003	01000003	01000	01000	01000
01000004	01000004	01000	01000	01000
01000005	01000005	01000	01000	01000
01000006	01000006	01000	01000	01000
01000007	01000007	01000	01000	01000
01000008	01000008	01000	01000	01000
01000009	01000009	01000	01000	01000
01000010	01000010	01000	01000	01000
01000011	01000011	01000	01000	01000
01000012	01000012	01000	01000	01000
01000013	01000013	01000	01000	01000
01000014	01000014	01000	01000	01000
01000015	01000015	01000	01000	01000
01000016	01000016	01000	01000	01000
01000017	01000017	01000	01000	01000
01000018	01000018	01000	01000	01000
01000019	01000019	01000	01000	01000
01000020	01000020	01000	01000	01000
01000021	01000021	01000	01000	01000
01000022	01000022	01000	01000	01000
01000023	01000023	01000	01000	01000
01000024	01000024	01000	01000	01000
01000025	01000025	01000	01000	01000
01000026	01000026	01000	01000	01000
01000027	01000027	01000	01000	01000
01000028	01000028	01000	01000	01000
01000029	01000029	01000	01000	01000
01000030	01000030	01000	01000	01000
01000031	01000031	01000	01000	01000
01000032	01000032	01000	01000	01000
01000033	01000033	01000	01000	01000
01000034	01000034	01000	01000	01000
01000035	01000035	01000	01000	01000
01000036	01000036	01000	01000	01000
01000037	01000037	01000	01000	01000
01000038	01000038	01000	01000	01000
01000039	01000039	01000	01000	01000
01000040	01000040	01000	01000	01000
01000041	01000041	01000	01000	01000
01000042	01000042	01000	01000	01000
01000043	01000043	01000	01000	01000
01000044	01000044	01000	01000	01000
01000045	01000045	01000	01000	01000
01000046	01000046	01000	01000	01000
01000047	01000047	01000	01000	01000
01000048	01000048	01000	01000	01000
01000049	01000049	01000	01000	01000
01000050	01000050	01000	01000	01000
01000051	01000051	01000	01000	01000
01000052	01000052	01000	01000	01000
01000053	01000053	01000	01000	01000
01000054	01000054	01000	01000	01000
01000055	01000055	01000	01000	01000
01000056	01000056	01000	01000	01000
01000057	01000057	01000	01000	01000
01000058	01000058	01000	01000	01000
01000059	01000059	01000	01000	01000
01000060	01000060	01000	01000	01000
01000061	01000061	01000	01000	01000
01000062	01000062	01000	01000	01000
01000063	01000063	01000	01000	01000
01000064	01000064	01000	01000	01000
01000065	01000065	01000	01000	01000
01000066	01000066	01000	01000	01000
01000067	01000067	01000	01000	01000
01000068	01000068	01000	01000	01000
01000069	01000069	01000	01000	01000
01000070	01000070	01000	01000	01000
01000071	01000071	01000	01000	01000
01000072	01000072	01000	01000	01000
01000073	01000073	01000	01000	01000
01000074	01000074	01000	01000	01000
01000075	01000075	01000	01000	01000
01000076	01000076	01000	01000	01000
01000077	01000077	01000	01000	01000
01000078	01000078	01000	01000	01000
01000079	01000079	01000	01000	01000
01000080	01000080	01000	01000	01000
01000081	01000081	01000	01000	01000
01000082	01000082	01000	01000	01000
01000083	01000083	01000	01000	01000
01000084	01000084	01000	01000	01000
01000085	01000085	01000	01000	01000
01000086	01000086	01000	01000	01000
01000087	01000087	01000	01000	01000
01000088	01000088	01000	01000	01000
01000089	01000089	01000	01000	01000
01000090	01000090	01000	01000	01000
01000091	01000091	01000	01000	01000
01000092	01000092	01000	01000	01000
01000093	01000093	01000	01000	01000
01000094	01000094	01000	01000	01000
01000095	01000095	01000	01000	01000
01000096	01000096	01000	01000	01000
01000097	01000097	01000	01000	01000
01000098	01000098	01000	01000	01000
01000099	01000099	01000	01000	01000
01000100	01000100	01000	01000	01000

CELLULE D'EXPERTISE OUVRAGES ET MOULE PERLIÈRE :

Phase 2 : Expertise des ouvrages :



- Besoin des données de Moule perlière (centralisation indispensable)
- Besoin de croisement avec données ROE/PARCE
- Accent particulier sur les ouvrages au cœur des stations
- Sur ouvrages identifiés, nécessité de regarder de plus près car données non exhaustives et pas toujours assez précises ⇒ Expertise sur site si besoin

CELLULE D'EXPERTISE OUVRAGES ET MOULE PERLIÈRE :

Exemple des Seuls du Barbenan, Allier

Constat initial :

- 1 seule station connue en aval de la rivière (3 individus)
- 3 seuils à effacer pour continuité écologique, FDPMA 03

Avis/conseils de la Cellule a montré que :

- Prise en compte nécessaire de Mp avant travaux car présence potentielle, même si pas de données connues sur sites

Travail sur sites a montré que :

- Présence d'une dizaine d'individus sur zones d'influence des travaux de 2 seuils, en amont ou aval immédiat !
- Décision de déplacement des individus, car sinon remise en cause de toute la démarche continuité !**
- Démarche autorisation pour déplacement des Mp en « urgence » auprès de la DREAL, avec prescriptions définies en concertation (AFB, CEN, DDT, FDPMA)
- Réalisation des travaux en automne 2017 par FDPMA (rapports sur travaux et déplacement disponibles)
- Déplacement « positif » des individus car bonne implantation et maintien sur zone (obs. 2018)



CELLULE D'EXPERTISE OUVRAGES ET MOULE PERLIÈRE :

- Avis, conseils ou expertises terrain engagés sur 2016-2018 :
 - 25 ouvrages concernés sur AELB et AEAG
- Deux points complémentaires de la Cellule :
 - transmission régulière des données actualisées de Mp vers les DDT (Senvt et Police Eau) par DREAL
 - Généraliser la diffusion des données sur Mp, esp. protégée, comme pour d'autres esp.
 - prise en compte dans la gestion des cours d'eau concernés par rapport aux autorisations travaux...
 - importance de pouvoir déplacer/manipuler les Mp sur dérogation » pour sauver des individus impactés
 - réflexions volontaristes à poursuivre sur « ouvrages ruinés » sur certains cours d'eau
- Cette action a démontré sa réelle nécessité sur le terrain pour les Services Etat (DDT, DREAL), et de nombreux cas encore à expertiser sur les cours d'eau à Mp
 - poursuite de l'action en 2019



Actions du PRA à venir en 2019 en Auvergne-Rhône-Alpes

Actions du PRA programmées en 2019

- Finalisation des prospections et contrôles de stations connues sur le O3 et 63 sur le territoire AELB (échéance en septembre 2019)
- Poursuite de la Cellule d'expertise ouvrages en fonction des sollicitations des DDT
 - ↳ suites sur expertises pour des effacements ou aménagements sur Ance du Nord, Rance/Célé, Dolore...
- Prospection complémentaire sur secteur de la Margeride pour le CT Haut-Allier 3 cours d'eau concernés (Pontajou, Seuge et Virlange) sur linéaire de 24 km
 - ↳ méthodologie et échantillonnage à repréciser
- Prospection ponctuelle du Rioumau, affluent du Bès sur l'Aubrac (CEN, St-Flour Co)
 - ↳ témoignage local à confirmer sur la « persistance » de l'espèce
- Poursuite de l'animation du PRA Auvergne-Rhône-Alpes
- Réflexion sur intégration des données Mp dans le Pôle « invertébrés » ou DATARA

Actions proposées et à discuter

- Possibilité de financement de « petites actions » par la DREAL sur les PNA
 - ↳ Si besoin, priorisation des actions à retenir via une grille de critères
 - ↳ N'hésitez pas à faire remonter des actions que vous souhaitez porter (ou faire porter)
- Remontée d'actions de la part de porteurs de projet :
 - ↳ Etude sclérochronologique de coquilles de Mp de l'Ance du Nord (S. VRIGNAUD)
 - À réaliser au laboratoire de l'Université de Brest (étude semblable dans le Life)
 - Possibilité de réalisation à l'automne 2019
 - Coût estimé à 2 700 €
- ↳ Autre Action proposée ??
- Poursuite échanges entre animateurs de PRA
 - ↳ Proposition d'un projet collaboratif à l'échelle Massif Central (financement DREAL)

Répartition "actualisée" de la Mp en France

Carte de répartition actualisée par Grands Massifs :

- ↳ Données synthétisées dans le cadre du Programme Life Mulette perlière en Bretagne-Normandie, coordonné par Bretagne Vivante (2014)
- ↳ Transmission d'informations importantes de Lozère (AFB Lozère, 2017)
- ↳ Prise en compte de prospections récentes en Limousin, AuRA...

80-100 cours d'eau en France
↳ Environ 70/75 dans le Massif Central

~ 250 à 300 000 individus en France
↳ Environ 90 % dans le Massif Central

↳ Responsabilité majeure du Massif Central au niveau national

Objectifs du PNA Moule perlière et actions réalisées y répondant

- OS 1 ET 2 : AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR L'ESPÈCE
 - ↳ Transmission/partage des informations connues
 - Exemple de la Lozère dont les populations étaient « inconnues » jusqu'à peu à la fois sur Bassin de la Loire et Bassin Adour-Garonne : Truyère et affluents Rimeize, Bes...
 - ↳ Intérêt majeur de partager et remonter les informations disponibles
- OS 6 : PERMETTRE UN SAUVETAGE RAPIDE DE LA MOULE
 - ↳ Mise en place de gros programmes coordonnés pour préserver la Moule
- OS 7 : COORDONNER LES ACTIONS ET COMMUNIQUER SUR LA MOULE
 - ↳ Animation des déclinaisons régionales PNA pour coordination et mobilisation des acteurs locaux : diffusion d'informations, échanges techniques, partage de documents références...
 - ↳ Réalisation de nombreux supports de communication/sensibilisation : plaquettes, films, panneaux...

Comment agir en sa faveur ?

↳ Réflexions sur un programme coordonné « Massif Central » :

- Des besoins : partage/mutualisation d'informations, de méthodes, de retour d'expériences et de "solutions", d'analyses de causes de régression...
- Une opportunité : élargissement des thèmes pris en compte à l'échelle MC
 - ↳ ouverture sur quelques espèces jugées « emblématiques » du MC
- Des questionnements similaires partout : Comment suivre ma population efficacement ? Comment évaluer sa taille ? Comment limiter les sédiments fins dans ma rivière ? Comment restaurer les berges ?...
- Objectif : mettre en œuvre de "actions-test", exemplaires et reproductibles, rassemblées pour constituer un programme conséquent : projet collaboratif
- Comment 2 :
 - ↳ Compilation des actions déjà réalisées et des porteurs impliqués : base de réflexion, mais bien sûr « Toute idée d'action à mener est la bienvenue ! »
 - ↳ Implication des porteurs de projet volontaires, en lien avec animateurs régionaux
 - ↳ Projet à construire en 2019 et à mettre en œuvre en 2020-2022, avec échanges avec financeurs principaux : AEs, DREALS, GIP Massif central, Départements...

Merci de votre attention

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

10 place de la Coque
14000 Brive-la-Gaillarde
Tél : 04 75 63 16 27 - Fax : 04 75 64 64 73
Adresse postale : 14000 Brive-la-Gaillarde
Tél : 04 75 64 62 21
Fax : 04 75 20 75 30

Membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels, msn-cen.org

COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOULE PERLIERE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES 15 JANVIER 2019, LEMPDES-SUR-ALLAGNON (43)

La réunion est animée par Samuel ESNOUF du CEN Auvergne, animateur du Plan Régional d'Actions Moule perlière Auvergne-Rhône-Alpes pour le compte de la DREAL.

Le présent compte-rendu est basé sur l'ordre du jour de cette réunion et le diaporama présenté en réunion est annexé à ce compte-rendu. L'ensemble de la présentation n'est pas repris ici, seuls les points d'échanges et de discussion sont repris ci-après.

Sont présents : 25 participants

Emilie ARDOUIN	PNR Livradois Forez
Gilles BARTHELEMY	AFB – référent bivalves
Laurent BERNARD	SMAT Haut Allier
Myriam BERNARD	DDT 43 / Service Environnement et Forêt
Luc BORTOLI	Fédération de pêche 63
Anthony CAPRIO	Saint-Flour Communauté
Julien CHAMBONNIERE	DDT 63 / Service Eau Environnement et Forêt
Emilie DARNE	SICALA 43
Samuel ESNOUF	CEN Auvergne
Benjamin FAYE	Communauté de Communes Ambert Livradois Forez
Estelle FERRARI	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes SEHN Pôle Eau
Daniel GARMY	DDT 63
Aurélien GESELL	Communauté de Communes Ambert Livradois Forez
Etienne GRES	Communauté de Communes Ambert Livradois Forez
Kilpéric LOUCHE	SICALA 43
Frédéric MARCHAND	DDT 43 / Service Environnement et Forêt
Stéphane NICOLAS	Fédération de pêche 43
Gaël OLIVIER	AFB Direction Régionale Auvergne-Rhône-Alpes
Elodie PRINTINHAC	Communauté de Communes Ambert Livradois Forez
Fanélie SEYCHAL	Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine
Armelle SICART-BONNEFOY	Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine
Mallorie SOURIE	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes SEHN Pôle Nature
Pierre TABOURIN	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes SEHN Pôle Nature
Eva TOUZEAU	DDT 15 / Service Environnement
Sylvain VRIGNAUD	Malacologue indépendant

Sont excusés : Agence de l'Eau Adour-Garonne, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Chambre d'Agriculture d'Auvergne, CRPF Auvergne, Limousin Nature Environnement, Conseil Départemental 43, Conseil Départemental 63, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Fédération de pêche 03, Christian Amblard CSRPN, CEN Midi-Pyrénées

En introduction à ce Comité de pilotage, Pierre TABOURIN, chargé du suivi de ce PRA à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, informe les participants de la disparition de « George » aux Iles Hawaï, dernier représentant de son espèce (escargot terrestre) au début de l'année 2019, dans l'indifférence générale.

Il s'appuie sur cet exemple pour rappeler aux membres de ce COPIL que le grand public n'a même pas connaissance de cette espèce peu spectaculaire et qu'ils sont les dernières vigies de la moule perlière. En conséquence il les invite à se mobiliser avec les acteurs pour mettre en œuvre des actions afin d'éviter de voir un jour paraître un article sur « disparition d'Odette, la Mulette perlière, dernière représentante de son espèce » !

I- Informations sur la mise en œuvre des PNA en Auvergne-Rhône-Alpes et actualités nationales des PNA (DREAL)

Mallorie SOURIE - DREAL présente les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement des PNA à l'échelle nationale et en Auvergne-Rhône-Alpes.

Bien que le PNA Mulette perlière soit arrivé à échéance en 2017, la DREAL souhaite poursuivre l'animation et la mise en œuvre de ce PNA en Auvergne-Rhône-Alpes. Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été diffusé début 2018 pour cette animation du PRA, le DREAL ayant retenu la candidature du CEN Auvergne pour la période 2018-2020.

Le Ministère et le MNHN sont en train d'évaluer le précédent PNA et réfléchissent aux suites à donner à ce PNA Mulette.

Sylvain VRIGNAUD interroge la DREAL sur l'intégration de nouvelles espèces comme *Unio tumidus* et *Potomida littoralis* dans un « PNA Bivalves » potentiel. La DREAL n'a pas d'informations définitives à ce sujet, les pistes actuelles proposant la reconduction de deux PNA Conservation pour la Grande Mulette et la Mulette perlière, et un nouveau « PNA Autres bivalves », sans mention de liste d'espèces.

Emilie ARDOUIN - PNRLF pose la question d'un Programme LIFE pour cette espèce dans notre région, avec notamment la mise en place d'un élevage d'individus. Pierre TABOURIN confirme le potentiel d'élevage de l'espèce en particulier avec le Conservatoire du Saumon en Haute-Loire dont les infrastructures existantes pourraient être utilisées. Les participants ne sont globalement pas pour engager un élevage de populations de moules qui ne ferait probablement qu'accentuer la dégradation des cours d'eau concernés. L'animateur du PRA précise que le montage administratif et financier d'un projet LIFE nécessite des moyens importants (au moins 6 mois de travail à temps plein) et que ces moyens ne sont aujourd'hui pas disponibles (financement trop coûteux).

Une autre opportunité a cependant été saisie pour tenter de construire un projet plus ambitieux qu'aujourd'hui à travers une étude d'avant-projet à l'échelle Massif Central : cf. IV ci-après.

II- Bilan de l'animation du PRA Moule perlière en 2017 et 2018 (CEN)

Un bilan de l'animation régionale du PNA est présenté sur les années 2017-2018 (*depuis le dernier COPIL datant du 12/01/17*).

L'animateur du PRA a contribué en 2018 à la mise en place de l'animation du site Natura 2000 FR8301094 « Section à moules perlières de la Truyère » à la demande de la DDT Cantal.

Anthony CAPRIO - Saint-Flour Communauté présente la démarche Natura 2000 engagée sur ce site. Sur la base de données « historiques » ponctuelles mais mentionnant « une rivière importante pour l'espèce », des recherches récentes (ONEMA Lozère, CEN Auvergne) ont démontré les effectifs importants encore présents dans la Truyère et ses affluents (surtout la Rimeize).

Au regard de l'importance des populations identifiées sur ce bassin versant, une extension importante du périmètre Natura 2000 en Lozère a été proposée en lien avec les services de l'Etat, pour favoriser la préservation d'une des principales populations de France. Pierre TABOURIN précise que cette extension potentielle n'est pas une demande du Ministère, mais qu'avec à un tel enjeu pour cette espèce, l'Etat soutiendra la démarche d'autant plus si elle est issue d'une demande locale et des élus (*qui restent à convaincre*). Des participants posent la question de la

pertinence de l'outil Natura 2000 pour protéger un tel enjeu et proposent l'outil Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, plus fort en terme de protection. Après échanges, l'APPB n'apparaît pas plus pertinent car son aspect uniquement réglementaire pourrait être mal perçu localement et être finalement contre-productif vis à vis d'une implication des acteurs locaux (*outil imposant les choses*).

Au final, les participants s'accordent pour souligner l'importance de préserver cette population majeure et ce site quel que soit l'outil mis en œuvre, qui devra permettre de conserver les moules perlières de ces cours d'eau.

Sur un autre secteur de la région, l'animateur régional a transmis les données récentes disponibles sur l'Arzon (CEN Auvergne, 2016) pour faciliter la mise en œuvre de l'animation du site Natura 2000 FR8302040 « *Rivières à moules perlières de l'Ance du Nord et de l'Arzon* » par le PNR Livradois-Forez. Celui-ci a en particulier engagé en 2018 une étude des populations de moules de ces deux cours d'eau classés en partie en Natura 2000.

Sylvain VRIGNAUD, malacologue indépendant, présente synthétiquement les résultats de cette étude. Malgré les biais dans les comparaisons d'effectifs, la population de l'Ance du Nord apparaît en forte diminution avec une estimation de - 56 % en 18 ans au minimum.

Emile ARDOUIN précise que seulement 32 % des individus connus aujourd'hui dans l'Ance sont dans le site Natura 2000 (limité au Puy-de-Dôme) et que le DOCOB du site pourtant daté de 2016 est erroné concernant les effectifs de moules présentes dans le site Natura 2000 car il comptabilise des individus connus en Haute-Loire et notamment les individus du bief du moulin de l'Ancette (estimé à 1 800 dans le DOCOB !). Emile ARDOUIN souligne que le périmètre du site Natura 2000 lui apparaît inadapté à la préservation de la population de moules de l'Ance du Nord. Même s'il comprend la problématique et peut la regretter, Pierre TABOURIN répond que les sites Natura 2000 n'ont pas vocation à préserver tous les individus de moules de la région.

Il est précisé en complément que pour l'Ance du Nord, un Contrat Territorial spécifique à l'espèce est mis en œuvre depuis 2016 et tient compte, lui, de ces individus présents en Haute-Loire, ce qui démontre bien l'intérêt de ces deux démarches, Natura 2000 et Contrat territorial, qui sont complémentaires, soit thématiquement, soit géographiquement.

La question de l'évolution des périmètres des sites N2000 ne peut avoir lieu qu'à des moments stratégiques de la vie du site comme celui de la révision du DOCOB. Le DOCOB de ce site étant récent, il convient dans un premier temps de « rassurer » les acteurs locaux par rapport à la politique N2000 avant de parler d'extension potentielle du site.

III- Bilan des actions spécifiques mises en œuvre dans le cadre du PRA en 2017 et 2018 (CEN)

Un bilan rapide des différentes actions spécifiques du PRA mises en œuvre est présenté sur les années 2017-2018 par l'animateur du PRA.

● Prospections et actualisations de données sur le Territoire Adour-Garonne

Les prospections ont été achevées en 2018 sur ce territoire. Les résultats présentés ne suscitent pas de remarques particulières.

Le CEN précise qu'un complément ponctuel de prospection sera mené dans le cadre de l'animation du PRA en 2019 concernant un ruisseau affluent du Bès dans l'Aubrac cantalien pour confirmer ou non, la présence actuelle de l'espèce suite à une information orale locale.

De même, la rivière Etze, affluent de la Maronne dans le Cantal, mériterait de plus amples recherches pour mieux cerner le linéaire encore occupé par l'espèce. Ces recherches seront à prévoir ultérieurement.

● Prospections et actualisations de données sur le Territoire Loire-Bretagne

Les prospections ne sont pas totalement achevées sur ce territoire et seront finalisées dans le premier semestre 2019. Les résultats présentés ne suscitent pas de remarques particulières.

Le CEN ajoute que de nouvelles précisions seront apportées sur le bassin du Sioulet en 2019, au mieux (*selon le temps mobilisable dans le cadre de cette action*), car l'état actuel des populations est difficile à évaluer avec les quelques données ponctuelles recueillies par le CEN en 2018. Le maintien de l'espèce sur ce bassin reste une bonne nouvelle, car vu l'état des cours d'eau l'animateur du Contrat territorial local ne pensait pas que des individus soient encore présents.

● Cellule d'expertise ouvrages et Moule perlière

Le CEN, en collaboration avec la DREAL, a proposé et mis en œuvre cette action depuis 2016 sur les six départements d'Auvergne-Rhône-Alpes accueillant des cours d'eau à moules perlières, ceux-ci étant aujourd'hui relativement bien connus. La liste des cours d'eau concernés et les données d'observation disponibles ont été transmises aux différentes DDT dès 2016.

Le CEN présente rapidement la Cellule d'expertise et ses résultats : 25 ouvrages expertisés ou étudiés depuis 2016 (*pour 14 ouvrages initialement prévus*) en lien direct avec 5 des 6 DDT concernées par cette espèce. L'objectif de la Cellule reste bien de favoriser la restauration des continuités écologiques des cours d'eau à long terme, tout en préservant les individus pouvant être impactés par les travaux pour ces restaurations.

Le CEN ajoute qu'il serait important que les DDT poursuivent les réflexions sur les déclarations « d'état de ruine d'ouvrages » sur certains cours d'eau à moules perlières, ce qui éviterait que des projets de remise en état, par exemple pour des micro-centrales hydroélectriques, voient le jour sur des ouvrages « complètement détruits ».

Le problème sur ces rivières à moules est donc la confrontation de deux réglementations, la mise en conformité des ouvrages et la préservation d'une espèce protégée, qui doivent être respectées aussi bien l'une que l'autre, ce qui nécessite souvent des compromis : la Moule perlière doit impérativement être prise en compte dans le cas d'un aménagement d'ouvrage sur ces rivières à moules désormais bien connues.

Le CEN présente à titre d'exemple les opérations d'effacement d'ouvrages qui ont été réalisées par la FDPPMA de l'Allier sur le Barbenan : 3 ouvrages ont été effacés ou aménagés avec un déplacement de 7 individus situés dans les zones d'emprise des travaux ce qui a nécessité une dérogation spécifique « espèce protégée » de la part de la DREAL. Un an après les travaux et le déplacement, les individus se sont bien implantés et sont toujours vivants. Cette opération de déplacement a donc bien fonctionné et a permis de sauver ces individus.

Julien CHAMBONNIERE –DDT 63 pose la question de la durée prévue pour le suivi des individus. Le CEN répond que le suivi des individus est prévu sur 2 ou 3 ans, ce qui permet de confirmer la survie effective des individus déplacés.

Armelle SICART-BONNEFOY informe l'assemblée qu'un Espace Naturel Sensible a été créé en amont immédiat de la zone d'implantation des moules déplacées sur la commune d'Arfeuilles, sur une partie de cette rivière Barbenan. Le CEN lui suggère de se rapprocher de la FDPPMA 03 pour mieux cerner l'enjeu Moule perlière sur ce cours d'eau, même si la population y est très faible.

Un des problèmes soulevés par certains participants est la complexité administrative de ces projets d'aménagement d'ouvrages. En dehors des effacements dont l'objectif est clair, la mise en conformité des ouvrages pour le respect des débits réservés pose question. A titre d'exemple, le CEN évoque le cas d'un ouvrage sur l'Ance du Nord en lien avec la DDT 42, où la mise en conformité par le propriétaire d'un seuil pour respecter la réglementation du débit réservé va conduire (potentiellement en 2019) à devoir déplacer des individus présents dans le bief, sans quoi ils se retrouveraient hors d'eau une partie de l'année, ce qui n'est pas envisageable. Le déplacement et le suivi des individus sera pris en charge par le propriétaire car il souhaite conserver ce bief.

Le CEN et la DREAL ajoutent que la Cellule d'expertise se poursuivra en 2019, et informent donc les DDT qu'elles peuvent continuer à solliciter le CEN sur des projets d'aménagement à venir.

Myriam BERNARD - DDT 43 informe qu'il y aurait au moins deux cas à étudier en Haute-Loire.

IV-Actions du PRA à mettre en œuvre en 2019 en Auvergne-Rhône-Alpes

Pour conclure ce COPIL, l'animateur présente les actions du PRA proposées en 2019 :

- Une proposition d'étude de sclérochronologie de coquilles provenant de l'Ance du Nord par S. VRIGNAUD est discutée. Cette action permettrait de définir l'âge des individus récoltés et une courbe de croissance de l'espèce dans notre région. Au-delà de l'apport de connaissance, la DREAL s'interroge sur la portée de l'action pour la préservation de la Moule en Auvergne-Rhône-Alpes. Sans décision prise, la DREAL propose que la fiche-projet détaillée lui soit transmise, une priorisation des actions PNA sera faite par la suite.
- Le CEN présente l'étude qu'il mènera en 2019 pour construire un projet collaboratif de grande ampleur avec tous les partenaires volontaires à l'échelle du Massif Central. De nombreuses actions pourraient être mises en œuvre à travers ce projet ambitieux. La DREAL a prévu d'apporter un financement exceptionnel (près de 20 000 €) pour accompagner un PRA dans un projet ambitieux. Soit une action d'envergure, soit du temps de travail agent pour bâtir un programme encore plus large. Le PRA moules perlières est donc le 1^{er} à bénéficier de ce financement additionnel et il servira à dégager du temps d'animateur du PRA pour construire un programme à l'échelle du Massif Central avec des fonds FEDER Massif.Mallorie SOURIE – DREAL suggère au CEN de réunir dès que possible un groupe d'experts pour mieux définir les questions posées sur la thématique Moule et pour lesquelles ce projet pourrait tenter d'apporter des réponses.

En l'absence de question, Pierre Tabourin remercie les participants et clos le COPIL.



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

